

Le Mois de Saint Joseph

Avec la Bienheureuse Anne-Catherine Emmerich

Huitième jour

Doute de saint Joseph

Saint Joseph avait donc laissé Marie à Jutta, où elle resta jusqu'à la naissance de Jean-Baptiste. C'est alors trois mois qu'elle demeura auprès de sa cousine Elisabeth, qu'elle ne voulut quitter qu'après la naissance de son Fils, mais avant sa circoncision. Joseph vint à sa rencontre jusqu'à moitié chemin, probablement jusqu'à Dothan, où, en allant chez Elisabeth, ils s'étaient arrêtés chez un ami du père de Joseph. Vraisemblablement aussi, elle fut accompagnée jusque-là par des parents de Zacharie ou par des amis de Nazareth qui se trouvaient avoir le même voyage à faire.

Mais Joseph, en revenant à Nazareth avec Marie, s'aperçut qu'elle était enceinte. Il fut alors assailli par toutes sortes d'inquiétudes et de doutes, car il ne connaissait pas l'ambassade de l'Ange près de Marie. Aussitôt après son mariage, il était allé à Bethléem pour quelques affaires de famille ; Marie, pendant ce temps, s'était rendue à Nazareth avec ses parents et quelques compagnes. La Salutation angélique avait eu lieu avant le retour de Joseph à Nazareth. Marie, dans Sa timide humilité, avait gardé pour elle le secret de Dieu.

Joseph, plein de trouble et d'inquiétude, n'en faisait rien connaître au dehors, mais luttait en silence contre ses doutes. La sainte Vierge, qui avait prévu cela d'avance, était grave et pensive. Ce qui augmentait encore l'anxiété de Joseph.

Quand ils furent arrivés à Nazareth, la sainte Vierge n'alla pas tout de suite dans, sa maison avec saint Joseph, et demeura deux jours dans une famille alliée à la sienne. C'étaient les parents du disciple Parménas, qui alors n'était pas né, et qui fut plus tard l'un des sept diacres dans la première communauté des chrétiens à Jérusalem.

Ces gens étaient alliés à la sainte famille : la mère était sœur du troisième époux de Marie de Cléophas, qui fut le père de Siméon, évêque de Jérusalem. Ils avaient une maison et un jardin à Nazareth ; ils étaient aussi alliés à la sainte famille, du côté d'Elisabeth. La sainte Vierge resta quelque temps chez eux avant de revenir dans la maison de Joseph : mais l'inquiétude de celui-ci augmentait à tel point, que, lorsque Marie voulut revenir auprès de lui, il forma le projet de la quitter et de s'enfuir secrètement. Pendant qu'il roulait ce dessein dans son esprit, un Ange lui apparut en songe et le consola, en lui disant : « Joseph, fils de David, ne craignez point de retenir Marie votre épouse, car ce qui est né en elle est l'œuvre du Saint Esprit. Elle enfantera un Fils, et vous lui donnerez le nom de Jésus, parce que c'est lui qui rachètera son peuple de ses péchés ».

Joseph, à son réveil, fit ce que l'Ange lui avait ordonné, et ne pensa plus quitter Marie, son épouse.

Considération

Saint Joseph d'après Isidore des Iles

Isidore d'Isolanis, ou des Iles, que l'on peut appeler le prophète de Saint Joseph, et qui fut au XVI^e siècle l'une des illustrations du saint et savant Ordre de Saint Dominique, écrivit dès cette époque un ouvrage spécial et considérable sur le Saint Patriarche. Il l'intitula la Somme des Dons de saint Joseph, et le dédia à Adrien VI, en des termes que nous aimons à reproduire, parce qu'ils conviennent, sous beaucoup de rapport, à notre temps et notre immortel Pie IX :

« Très Saint Père, disait-il, l'Italie attendait votre avènement au milieu des larmes. Secouée par les orages des factions, inondée du sang des fidèles, pleurant ses citoyens exilés, gémissant à la vue des maisons monastiques spoliées, affligée de la dispersion des Religieux réduits à la mendicité, elle vous supplie de jeter d'en haut un regard sur tant de maux, et elle désire ardemment de contempler la sainteté, la prudence, la piété et la sagesse de votre pontificat ; car c'est son avènement qui changera en joie notre tristesse.

« Nous y voyons la puissance de Dieu accompagner votre venue, et la sainteté de vos vertus couvrir la terre comme d'une nuée ; mais en même temps, ce n'est pas légèrement que je crois que la paix sera rendue à l'Italie par les saintes prières à Saint Joseph. Je vous supplie donc instamment, très saint père de la société humaine, Abraham par la foi, Moïse par la direction, David par l'onction, Pierre par l'autorité, d'ordonner que, par votre empire, votre commandement et votre loi, l'Église universelle célèbre en l'honneur de Saint Joseph des jours de fête annuels, solennels, joyeux, avec une observance exacte, un profond respect et une vénération apostolique. Par ces grands honneurs, l'empire de l'Église militante recevra une grande puissance d'en-haut ; et quand elle aura recouvré la paix, elle pourra répandre l'eau du Saint Baptême sur les nations barbares et prêcher à tous les peuples le nom du Christ. Par les prières aussi de l'Époux de la Reine des Cieux, de celui qui a reçu le nom divin, la belle Asie, abandonnant Mahomet, pourra se courber sous votre sceptre, et Jérusalem le vénérer, elle qui a crucifié Jésus notre Seigneur, ce Maître qui a fait trembler dans le Ciel l'armée des Anges devant sa divinité... »

Mais dans l'accomplissement de cette prévision du pieux enfant de Saint Dominique, qu'il n'a pas été donné à Adrien VI et à ses successeurs de pouvoir réaliser, n'a-t-il point été réservé à notre grand Pie IX, qui semble appelé à faire tout ce que l'on peut faire pour la gloire de saint Joseph ? C'est lui, assurément, qu'il a entrevu dans ces paroles que nous trouvons dans le corps de l'ouvrage :

« Le Saint Esprit, dit-il, ne cessera point d'agir sur les cœurs des fidèles jusqu'à ce que l'Église universelle honore avec transport le divin Joseph d'une vénération nouvelle, fonde des monastères, érige des églises et des autels en son honneur, multiplie ses fêtes et les fasse célébrer plus solennellement. Le Seigneur enverra sa lumière jusque dans le plus intime des intelligences et des cœurs. De grands hommes scruteront les dons intérieurs de Dieu cachés en saint Joseph, et ils trouveront en lui un trésor d'un ineffable prix, tel qu'ils n'en ont point trouvé et qu'ils n'en trouveront point dans les Saints ni de l'ancienne ni de la nouvelle alliance. Bénissez donc, ô peuples, saint Joseph, afin que vous soyez remplis de bénédictions ; car quiconque le bénira sera rempli des plus abondantes bénédictions.

Oui, Jésus Christ, pour la gloire de son propre nom, a destiné saint Joseph à être le Patron particulier et principal de tout l'empire de l'Église militante. C'est pourquoi, avant le jour du jugement, tous les peuples connaîtront, vénéreront et adoreront le nom du Seigneur et les dons magnifiques que Dieu a faits à saint Joseph, dons qu'il a voulu laisser presque cachés pendant une longue suite de temps.

La Fête de saint Joseph sera donc un jour célébrée comme une fête principale et vénérable. Le Vicaire de Jésus Christ sur la terre, obéissant à l'impulsion du Saint Esprit, commandera que la Fête du Père adoptif du Christ, de l'Époux de la Reine du monde, de l'homme très-éminent en sainteté, soit célébrée dans toutes les contrées de l'Église militante, orthodoxe et catholique. Et ainsi celui qui dans le ciel a toujours été au premier rang, ne sera point à un rang inférieur sur la terre ».

Et nous, que penserons-nous de ces paroles, après le décret de Pie IX en date du 8 décembre 1870, lequel confère à saint Joseph le titre de Patron de l'Église catholique, et ordonne que sa Fête sera désormais célébrée sous le rite double de première classe ? Qu'en penserons-nous encore après son décret du 7 juillet dernier, qui décerne à saint Joseph, dans le Culte public ecclésiastique, toutes et chacune des prérogatives qui sont particulières aux saints patrons ? N'est-il pas incontestablement le Pontife annoncé et attendu par les Saints comme devant mettre le Comble à la gloire sur terre de saint Joseph ? Que Dieu lui donne d'accomplir toutes ses destinées, que Marie le sauve, que Joseph le délivre de tous ses ennemis !

Pratique *Saint Nom de Joseph*

Après les très Saints Noms de Jésus et de Marie, il n'est pas de nom plus digne de nos louanges que celui de Joseph. Aussi de pieux fidèles ont voulu honorer notre glorieux Patriarche par la récitation de cinq Psaumes dont les lettres initiales composent ce saint nom. Ce sont les Psaumes Jubilate Deo... servite ; Omnes gentes ; Soepè expugnaverunt ; Exultate Deo et fundamenta, auxquels ont ajouté une Hymne commençant par ces mots : Dei qui gratiam, avec les verset et oraison convenable.

L'Église a tellement approuvé cette pratique, que le Souverain Pontife Pie VII, en 1809, a attaché à la récitation en latin de ces Psaumes, Hymne, Verset et Oraison, une Indulgence de sept ans et sept quarantaines

chaque fois, et une indulgence plénière une fois le mois, quand on les récite tous les jours. En 1815, le même souverain Pontife a concédé cette Indulgence plénière pour le 3^e Dimanche après Pâques, si on les récite souvent dans le cours de l'année.

L'on pourrait aussi réciter six Gloria Patri, mais sans gagner d'indulgence, en l'honneur des six lettres qui forment le nom de Joseph.

En 1804, Pie VII avait aussi accordé l'Indulgence d'un an à chaque fois que l'on réciterait l'Hymne Quicumque sanus vivere.

Invocations *Jésus, Marie, Joseph*

Jésus, Fils éternel de Dieu le Père, et dans le temps, de Marie et de Joseph ; Marie , douce Mère de Jésus et des hommes; Joseph, Père de Jésus et le nôtre, je vous offre, après Dieu, mon cœur et toutes ses affections, mon esprit et toutes ses facultés, ma vie, son passé, son présent, son avenir et sa fin. Elle s'avance, cette vie, et je pressens déjà cette fin. ô Jésus, recevant le dernier soupir de Joseph ; Marie, lui rendant les derniers devoirs ; Joseph, expirant entre les bras de Jésus et de Marie, assistez-moi toujours, mais surtout à l'heure de la mort, en ce moment redoutable de l'agonie, où j'aurai à faire le grand passage du temps à l'éternité. Puissé-je le faire en votre sainte compagnie !

C'est l'unique grâce que je vous demande en ce moment, afin qu'après vous être resté uni pendant la vie, je puisse, sous vos auspices, m'endormir dans la paix du Seigneur et la confiance d'une bonne et sainte mort. C'est dans ces sentiments et pour gagner, avec tous vos fidèles serviteurs, les Indulgences que Pie VII y a attachées (400 jours à chaque invocation que l'on peut séparer), que je ne cesserai de vous adresser les précieuses invocations :

Jésus, Marie, Joseph, je vous donne mon cœur, mon esprit et ma vie,
Jésus, Marie, Joseph, assistez-moi toujours, surtout à l'agonie,
Jésus, Marie, Joseph, donnez-moi de mourir en votre compagnie.

Extrait du « Mois de Saint Joseph ou Vie de Saint Joseph d'après Anne-Catherine Emmerich » par C.F. Fouet. Saint Dizier, Paris, 1872